

A - REGLEMENTATION

- Réglementation relative à la sécurité incendie (→ A2)
- Définitions relatives aux S.S.I. (→ A7)
- Normes et marques relatives aux S.S.I. (→ A11)
- Composition et normes d'un S.S.I. (→ A12)
- Les 5 catégories de S.S.I. (→ A13)
- S.S.I. et E.A. ; applications concrètes (→ A14)
- Règles relatives à la sécurité incendie & conseils d'installation (→ A21)

B - ALARMES INCENDIE

S.S.I. ; Systèmes de Sécurité Incendie de catégories A à E

- ECS ; Equipements de Contrôle et de Signalisation conventionnel (→ B2), adressables (→ B5)
- ECS / CMSI ; E.C.S. conventionnel (→ B11), adressable (→ B15), intégrant des fonctions C.M.S.I.
- CMSI ; C.M.S.I. conventionnel type A (→ B21), adressable type A (→ B26),
C.M.S.I. compacts type B (→ B36), conventionnel type B (→ B44), adressable type B (→ B49),
- BAAS ; Blocs Autonomes d'alarme Sonores type Pr (→ B59), type Sa (→ B61) et type Ma (→ B62)
- EA ; Equipements d'alarme de type 1 (→ B11), type IGH (→ B26), type 2a (→ B36), type 2b (→ B59),
type 3 (→ B62) et type 4 (→ B64)
- EAE / AES ; Equipement d'alimentation électrique / alimentation électrique de sécurité (→ B67)
- DA ; Détecteurs automatiques d'incendie optique (→ B69), chaleur (→ B71), combiné (→ B72),
de flamme (→ B76), optique linéaire (→ B78), multiponctuel aspirant / DFHS (→ B82) et radio (→ B84).
- IA ; Indicateurs d'Action (→ B87)
- OI ; Organes intermédiaires / dispositifs d'entrée-sortie (→ B88)
- DM ; Déclencheurs manuels (→ B90)
- IS ; Accessoires pour issues de secours (→ B91)
- DS & AGS ; Diffuseurs sonores (→ B92) et A.G.S. (→ B95)
- DSP ; Diffuseurs sonores à message pré-enregistré (→ B97)
- DL ; Diffuseurs lumineux (→ B99)
- VEM/VES ; Ventouses électromagnétique murale ou de sol (→ B101)
- HA ; Centrale pour bâtiments d'habitation (→ B103)
- VSA ; Visualisation de synthèse d'alarme (→ B107)
- RP/TRE/MVZ ; Reports d'informations de synthèse (→ B109) et à afficheur (→ B111)
- UAE ; Unité d'aide à l'exploitation (→ B113)
- Produits divers (→ B114)

C - ALARMES TECHNIQUES

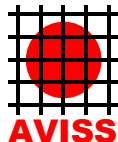
- MAT VC ; Module d'alarmes techniques version centralisée (→ C2)
- MAT VBD ; Module d'alarmes techniques version avec bornier déporté (→ C6)
- MAT VRD ; Module d'alarmes techniques version avec relais déportés (→ C8)
- MAT VOD ; Module d'alarmes techniques version avec organes déportés (→ C10)
- RP AT ; Reports de plusieurs zones AT (→ C12)
- RCS AT ; Reports Centralisés de Synthèse de plusieurs modules AT (→ C14)
- CTR ; Concentrateur pour système en réseau (→ C17)

D - ALARMES VOL

- Centrales adressables (→ D2)
- Centrales conventionnelles (→ D8)
- Transmetteurs téléphoniques (→ D9)
- Détecteurs de mouvements IR double technologies (→ D10)
- Sirènes auto-alimentées intérieure / extérieures (→ D16)

E - PRODUITS DIVERS

- GT ; Distribution de l'heure (→ E2)
- PR ; Imprimantes (→ E5)
- AL ; Alimentations 12 à 48 V / 25 à 200 W (→ E7)
- C1 ; Coffret « C1 » (→ E10)
- C3 ; Coffret « C3 » (→ E11)
- C9 ; Coffrets « C9 » (→ E12)
- PF ; Plaques de Fermeture (→ E13)



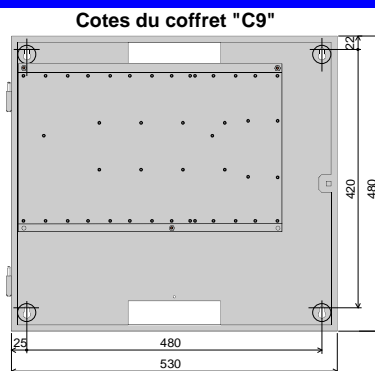
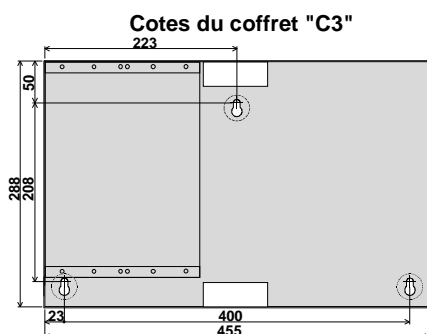
MAT VC - Alarmes Techniques Module de 8 à 32 zones Version Centralisée

Version avec raccordements, commandes et signalisations centralisés



Module d'Alarmes Techniques de 32 zones en coffret « C3 »

Présentation



1 Module de 8 à 32 zones AT indépendant :

- Version en coffret mural « C3 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L= 455mm - H = 288mm - P=83mm
- Fixations murales : 3 points
- Indice de protection : IP 30

1 ou plusieurs Module(s) de 8 à 32 zones AT, ou regroupés avec d'autres matériels :

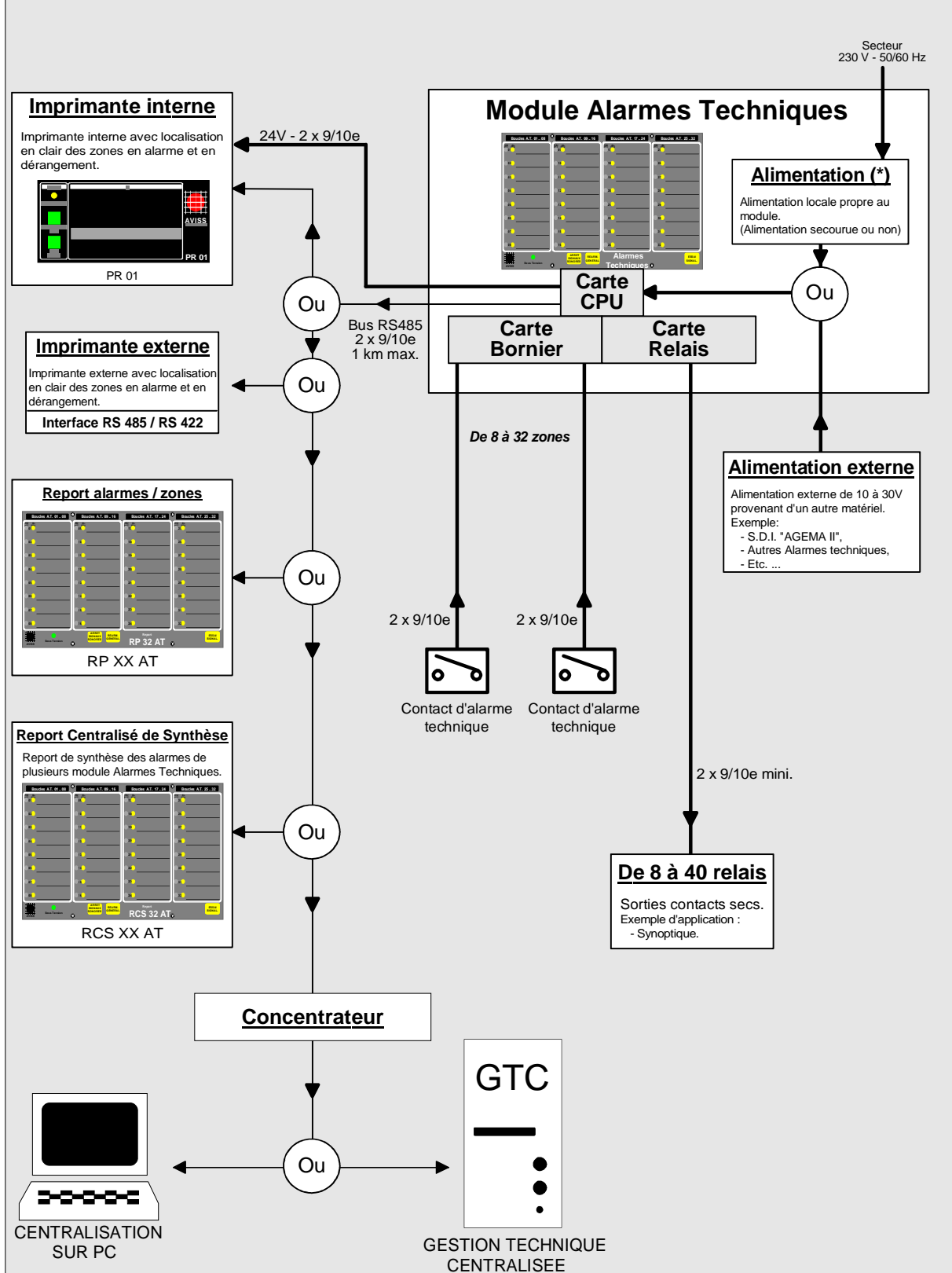
- Version en coffret mural « C9 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L = 530 mm - H = 480mm - P= 170 mm
- Fixations murales : 4 points
- Indice de protection : IP 30

Ou,

- Version en rack 19 pouces (montage en baie ou coffret).
- Encombrement : L= 1/2 19 pouces (par module de 8 à 32 zones AT) - H = 3U - P= 55 mm minimum.

Synoptique Alarmes Techniques

Version centralisée
Principe de raccordement





Principe de fonctionnement

- Dès qu'une alarme technique est déclenchée par un contact normalement fermé ou normalement ouvert, le module d'alarmes techniques concerné, a :
 - ◊ Le voyant jaune de la zone concernée qui clignote,
 - ◊ Le buzzer émet un son discontinu,
 - ◊ Le relais de synthèse s'active et fournit un contact sec NO / NF.
- L'appui sur la touche « Arrêt signaux sonores » arrête le fonctionnement du buzzer et provoque l'allumage en fixe de toutes les zones précédemment en alarme.
- Si une nouvelle alarme survient sur une autre zone, le voyant de cette zone s'allumera en clignotant pour la distinguer des zones en alarme déjà prises en compte (par l'appui sur la touche « Arrêt signaux sonores » ; voyants jaunes de ces zones allumés en fixe) et le buzzer s'activera de nouveau.
- La touche « Réarmement général » éteint tous les voyants des zones qui ne sont plus en alarme. Si il n'y a plus aucune zone en alarme, le relais de synthèse revient au repos.
- Un appui sur la touche « Essai signalisation » permet d'activer tous les voyants du module d'alarmes techniques (8, 16, 24 ou 32 zones) ainsi que le buzzer.

Caractéristiques

- **Module d'alarmes techniques de 8, 16, 24 ou 32 zones** ; possibilité d'avoir plusieurs modules pour gérer plus de 32 zones comme par exemple ; pour gérer 40 alarmes techniques, il suffit, par exemple, de prendre 1 module 32 zones et 1 module 8 zones. Ces 2 modules peuvent être présentés :
 - ◊ Séparément dans deux coffrets muraux « C3 »,
 - ◊ Ou contigu dans un coffret mural « C9 » ou en rack 19 pouces.
- **Configuration NO / NF automatique.**
- 1 relais de synthèse avec un contact sec NO / NF par module.
- **Jusqu'à 40 relais** (optionnels) **programmables** pour sorties par contacts secs (NO et NF) des alarmes techniques ; chaque zone pouvant commander n'importe quel relais, il est ainsi possible d'affecter la commande des relais ainsi :
Exemple ; 1 module alarmes techniques 32 zones avec 40 relais :
 - ◊ Relais 1 à 32 :
 - ◆ Chaque relais est affecté à une zone technique ; en cas d'alarme technique sur une zone, le relais affecté à celle-ci sera automatiquement commandé.
 - ◊ Relais 33 à 40 :
 - ◆ Le relais 33 est affecté aux zones 1 à 8.
 - ◆ Le relais 34 est affecté aux zones 9 à 16.
 - ◆ Le relais 35 est affecté aux zones 17 à 24.
 - ◆ Le relais 36 est affecté aux zones 25 à 32.
 - ◆ Le relais 37 est affecté aux zones 1 à 16.
 - ◆ Le relais 38 est affecté aux zones 17 à 32.
 - ◆ Les relais 39 et 40 sont affectés aux zones 1 à 32 (équivalent au relais de synthèse générale).

Les contacts des relais ont un pouvoir de coupure de 2A.

L'option « relais » n'est disponible qu'avec une présentation en coffret mural « C9 » ou en version rack 19 pouces.

- Câblage des alarmes techniques : 1 paire 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) écran non raccordé.
- Fonctionnement par microprocesseur. Chien de garde intégré.
Système programmable avec mémoire non volatile configurable sur site.
- Protocole compatible JBUS.
- Chaque module d'alarmes techniques nécessite une tension d'alimentation (secourue ou non) de 10 à 30 V sans aucun réglage ; celle-ci peut être assurée, soit :
 - ◊ Par une alimentation propre au module d'alarmes techniques (secourue ou non) ;
 - ◆ De base, une alimentation 15V / 25W avec ou sans une batterie de 12V / 1,9Ah.
 - ◆ Si une puissance supérieure est nécessaire (par exemple avec des relais), il est possible de monter une alimentation 24V / 100W ou 24V / 240W secourue ou non.
⇒ Voir chapitre « Alimentations » / rubrique « Produits divers ».
 - ◊ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance).

Consommation : 50 mA sous 24V à l'état de veille.

- Le module alarmes techniques est modulaire ; hors alimentation, il est possible de :
 - ◊ **Déporter**, sur 2 fils, la **carte d'entrée** des 8, 16, 24 ou 32 alarmes techniques **ou la face avant** (voir chapitre « Alarmes Techniques / Version bornier déporté »),
 - ◊ **Déporter**, sur 2 fils, de **8 à 40 relais** (voir chapitre « Alarmes Techniques / Version relais déportés »),
 - ◊ **Gérer**, sur 2 fils, **un ou plusieurs reports à distance « RP XX AT »** de 8 à 32 zones d'alarmes techniques, qui sont le reflet exact de la face avant principale ; principe du report multiple (voir chapitre « RP XX AT »).

Toutes les liaisons des organes déportés sont surveillées.

- Ouverture vers des périphériques tels que :
 - ◊ GTC
 - ◊ Reports à distance
 - ◊ Imprimantes
- Possibilité de raccorder une ou plusieurs imprimantes sur 2 fils en local ou déportées.
Une imprimante peut être commune à plusieurs modules d'alarmes techniques.
L'option imprimante permet l'identification de :
 - ◊ La date, l'heure, le numéro de module, la zone, et le libellé de 16 caractères en clair de chaque événement ; accusé des opérations d'acquiescement ou de réarmement des alarmes.
- Température de fonctionnement : 0 à 50°C. Humidité relative admissible : ≤ 90%
Poids sans alimentation :
 - ◊ Coffret C3 : 5 Kg
 - ◊ Coffret C9 : 9 Kg



Les plus AVISS :

- ⇒ **Economie de câbles de par la grande modularité permettant de déporter ses organes ; carte d'entrées, face avant, carte relais,**
- ⇒ **Supervision totale entre les organes déportés,**
- ⇒ **Possibilité de raccorder une ou plusieurs imprimantes en local ou déportées, avec localisation en clair des modules et des zones en alarme,**
- ⇒ **Possibilités de report des alarmes sur 2 fils,**
- ⇒ **Intégration possible des modules d'alarmes techniques avec d'autres matériels de sécurité (exemple ; C.M.S.I. « AGORA »),**
- ⇒ **Encombrement restreint.**

Références

Références des modules « Alarmes Techniques »

Livré avec accessoires de montage / raccords.

Références	Module seul
	Alimentation non fournie
00 400 008	« AT08 » 8 zones A.T. en module.
00 400 016	« AT16 » 16 zones A.T. en module.
00 400 024	« AT24 » 24 zones A.T. en module.
00 400 032	« AT32 » 32 zones A.T. en module.
	Coffret C9
	Alimentation non fournie
00 400 908	« AT08-C9 » 8 zones A.T. en coffret C9.
00 400 916	« AT16-C9 » 16 zones A.T. en coffret C9.
00 400 924	« AT24-C9 » 24 zones A.T. en coffret C9.
00 400 932	« AT32-C9 » 32 zones A.T. en coffret C9.

Références	Coffret C3
	Avec alimentation « AL 15V / 25W »
00400 308	« AT08-C3 » 8 zones A.T. en coffret C3.
00400 316	« AT16-C3 » 16 zones A.T. en coffret C3.
00400 324	« AT24-C3 » 24 zones A.T. en coffret C3.
00400 332	« AT32-C3 » 32 zones A.T. en coffret C3.
	Rack 19 pouces
	Alimentation non fournie
00 401 008	« AT08-R » 8 zones A.T. en Rack 19".
00 401 016	« AT16-R » 16 zones A.T. en Rack 19".
00 401 024	« AT24-R » 24 zones A.T. en Rack 19".
00 401 032	« AT32-R » 32 zones A.T. en Rack 19".

Options des modules « Alarmes Techniques »

Références	Coffret C9 / Rack 19 pouces
	Relais 2A
00 100 001	« RL08 » Platine 8 relais
00 100 002	« RL16 » Platine 16 relais
00 100 003	« RL24 » Platine 24 relais
00 100 004	« RL32 » Platine 32 relais

Autres options telles que :

- Organes déportés,
- Report des alarmes techniques par zones « RP XX AT »,
- Report centralisé de synthèse de plusieurs modules d'alarmes techniques « RCS XX AT »,
- Imprimante,
- Etc. ...

⇒ Se reporter aux chapitres correspondants

Kits d'extension des modules « Alarmes Techniques »

Références	Livré avec accessoires de montage / raccords.
00 400 001	« AT-EXT08 » extension 8 zones pour alarmes techniques
00 400 002	« AT-EXT16 » extension 16 zones pour alarmes techniques
00 400 003	« AT-EXT24 » extension 24 zones pour alarmes techniques

MAT VBD - Alarmes Techniques Module de 8 à 32 zones Version Bornier Déporté

Versions avec la carte « bornier d'entrées » déportée de sa face avant

Présentation

- Identique pour la face avant au module d'alarmes techniques centralisées.
- Pour la carte d'entrée / bornier déportée : dans une enveloppe mécanique au choix (coffret « C3 » ou autre, rack, etc. ...).

Principe

- Possibilité de **déporter la carte d'entrées des alarmes techniques de sa face avant** (et des éventuelles cartes relais).
- De ce fait, **une économie de câbles substantielle** est obtenue en installant la carte d'entrée des alarmes techniques au plus près des informations à recueillir tout en maintenant la face avant, regroupée éventuellement avec d'autres matériels de sécurité, dans le lieu d'exploitation (PC de sécurité par exemple).

Caractéristiques

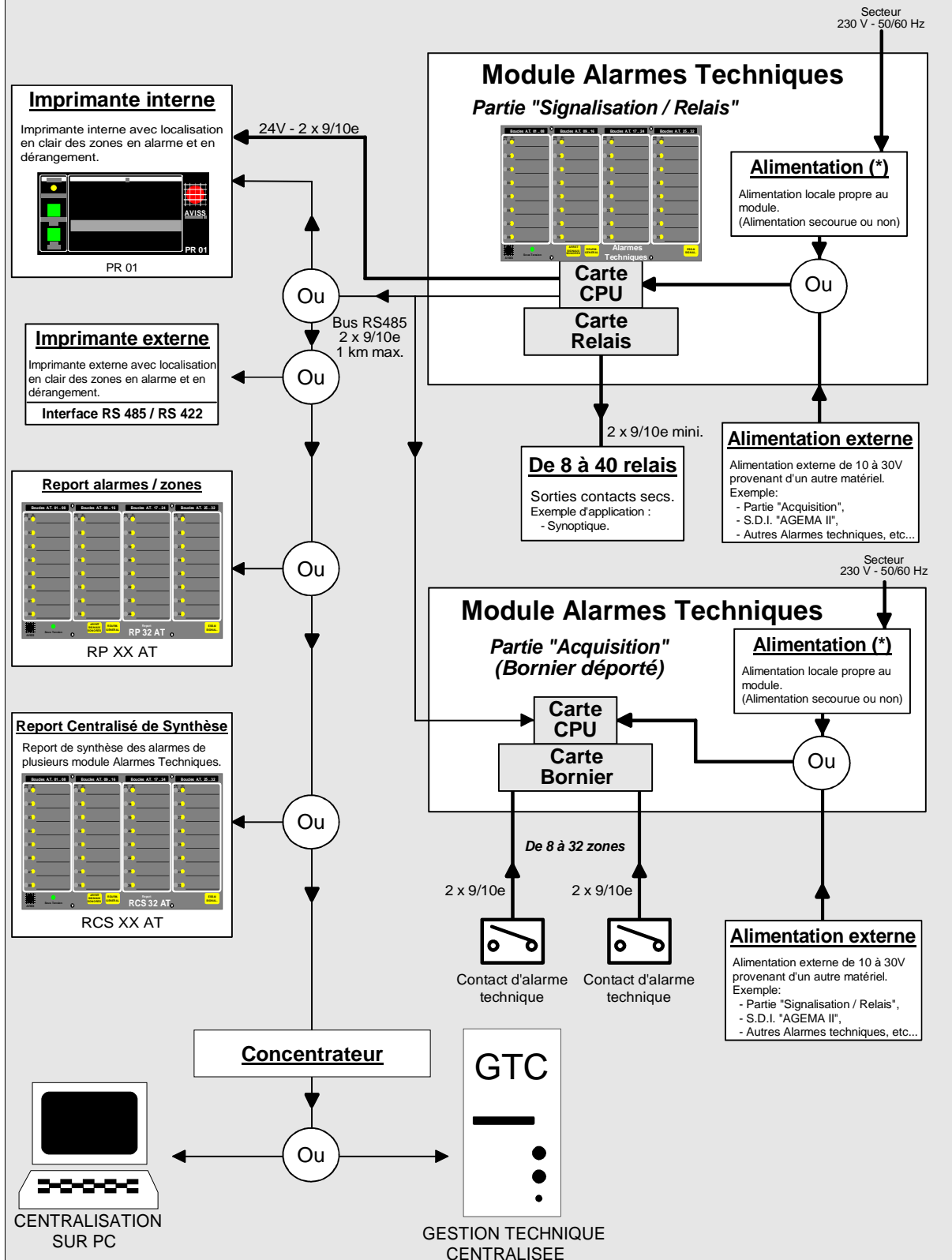
- Identique au module d'alarmes techniques centralisés.
- La liaison de transmission, entre la face avant et la carte d'entrée, nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadée d'une longueur de 1 Km maximum. Cette liaison est surveillée ; en cas de coupure ou de court-circuit de cette ligne de transmission, le voyant vert « Sous tension » de la face avant devient clignotant pour signaler un problème de communication.
Après suppression du défaut sur la ligne de transmission, le voyant vert du report redevient fixe.
- Il est nécessaire de prévoir une tension d'alimentation de 10 à 30V pour la face avant et pour la carte d'entrée déportée. Celles-ci peuvent être obtenues pour :
 - ◊ Face avant :
 - ◆ Une alimentation propre et locale à la face avant ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non. Cette alimentation peut être commune avec d'autres modules d'alarmes techniques (centralisés ou pas).
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance).
 - ◊ Carte d'entrée déportée :
 - ◆ Une alimentation propre et locale à la carte d'entrée déportée ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non.
 - ◆ Par un câble d'alimentation provenant de l'alimentation de la face avant, Nature de cette liaison : 1 Câble 1 paire 8/10^{ème} minimum, écran non raccordé.
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance)
- Le module alarmes techniques avec bornier déporté est modulaire ; il est possible de (hors alimentation) :
 - ◊ Déporter, sur 2 fils, la carte d'entrée des 8, 16, 24 ou 32 alarmes techniques ou la face avant (*voir chapitre « Alarmes Techniques / Version bornier déporté »*),
 - ◊ Gérer, sur 2 fils, un ou plusieurs reports à distance « RP XX AT » de 8 à 32 zones d'alarmes techniques, qui sont le reflet exact de la face avant principale ; principe du report multiple (*voir chapitre « RP XX AT »*).Toutes les liaisons des organes déportés sont surveillées.
- Ouverture vers des périphériques tels que :
 - ◊ GTC,
 - ◊ Reports à distance,
 - ◊ Imprimantes.

Les plus AVISS :

- ⇒ **Economie de câbles de par la grande modularité permettant de déporter ses organes ; carte d'entrées, face avant, carte relais,**
- ⇒ **Supervision totale entre les organes déportés,**
- ⇒ **Possibilité de raccorder une ou plusieurs imprimantes en local ou déportées, avec localisation en clair des modules et des zones en alarme,**
- ⇒ **Possibilités de report des alarmes sur 2 fils,**
- ⇒ **Intégration possible des modules d'alarmes techniques avec d'autres matériels de sécurité (exemple ; C.M.S.I. « AGORA »),**
- ⇒ **Encombrement restreint.**

Synoptique Alarmes Techniques

Version bornier déporté
Principe de raccordement



ALARMES TECHNIQUES - Version bornier déporté



MAT VRD - Alarmes Techniques

Module de 8 à 32 zones

Version Relais Déportés

Version avec le module de base centralisé et carte(s) relais déportée(s)

Présentation

- Face avant et carte d'entrées (module de base) ; identique au module d'alarmes techniques centralisées.
- Pour la ou les cartes relais déportées : dans une enveloppe mécanique au choix (coffret « C1 » ou autre, rack, etc. ...).

Principe

- **Possibilité de déporter la ou les cartes relais du module alarmes techniques de base** (composé de : face avant, carte d'entrées, alimentation).
- **Un module d'alarmes techniques peut gérer 40 relais** au maximum, le nombre de cartes relais déportées sera :
 - ◊ De 1 à 24 relais : 1 carte de 8, 16 ou 24 relais.
 - ◊ De 25 à 40 relais : 2 cartes (1 carte de 24 relais + 1 carte de 8 ou 16 relais).
- **De ce fait, une économie de câbles substantielle** est obtenue en installant la ou les cartes relais au plus près des commandes à effectuer tout en maintenant la face avant et la carte d'entrée, regroupée éventuellement avec d'autres matériels de sécurité, dans le lieu d'exploitation de son choix (PC de sécurité par exemple).

Caractéristiques

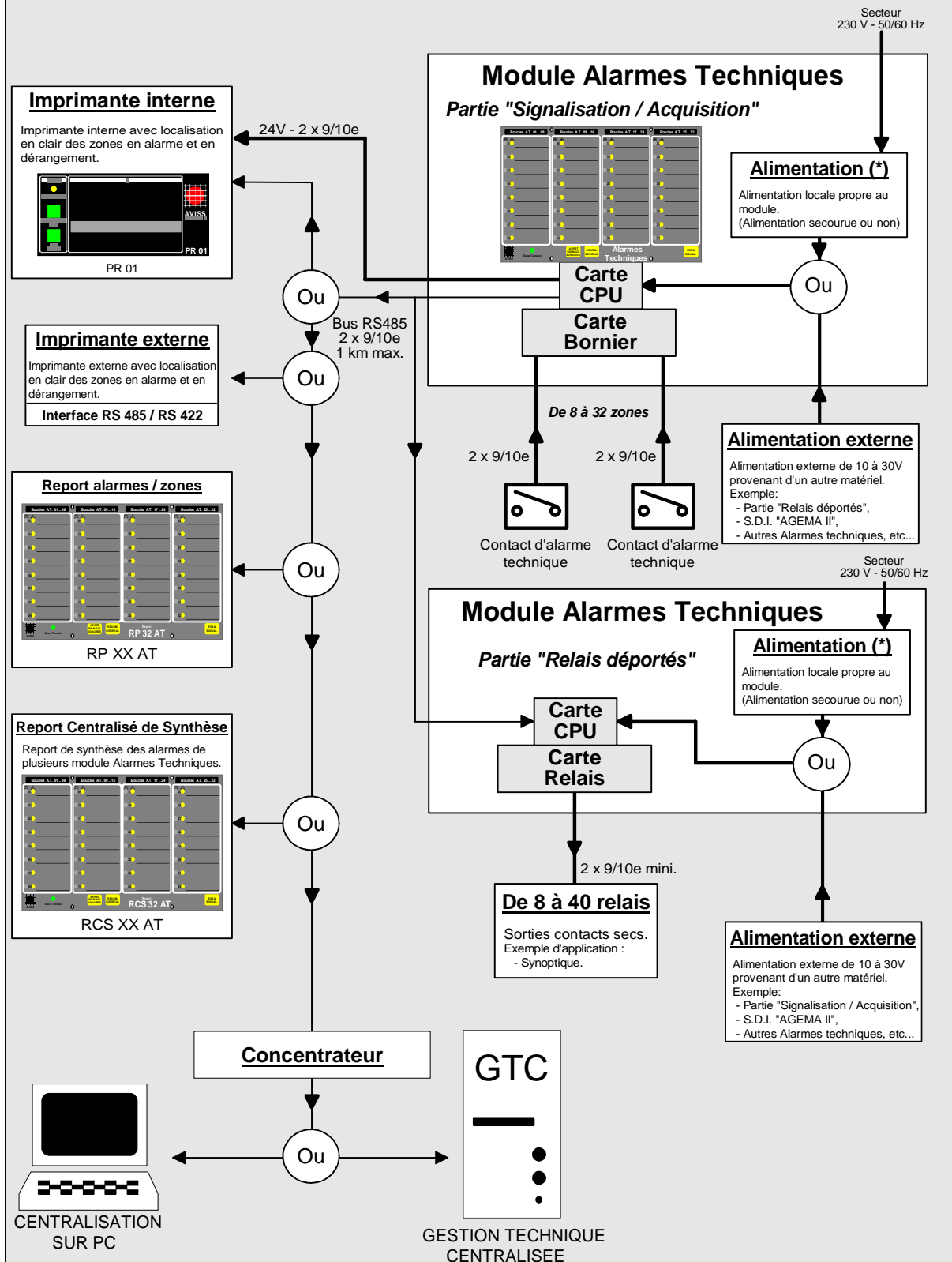
- Identique au module d'alarmes techniques centralisé (y compris pour la programmation possible des relais en fonction des zones).
- La liaison de transmission, entre le module de base et la ou les cartes relais déportées, nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadée d'une longueur de 1 Km maximum.
Cette liaison est surveillée ; en cas de coupure ou de court-circuit de cette ligne de transmission, le voyant vert « Sous tension » de la face avant devient clignotant pour signaler un problème de communication.
Après suppression du défaut sur la ligne de transmission, le voyant vert du report redevient fixe.
- Il est nécessaire de prévoir une tension d'alimentation de 10 à 30V pour le module de base et pour la ou les cartes relais déportées. Celles-ci peuvent être obtenues pour :
 - ◊ Module de base (face avant et carte d'entrées) :
 - ◆ Une alimentation propre et locale à la face avant ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non. Cette alimentation peut être commune avec d'autres modules d'alarmes techniques (centralisés ou pas).
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance).
 - ◊ Carte(s) relais déportée(s) :
 - ◆ Une alimentation propre et locale aux cartes relais déportées ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non.
 - ◆ Par un câble d'alimentation provenant de l'alimentation du module de base,
Nature de cette liaison : 1 Câble 1 paire 8/10^{ème} minimum, écran non raccordé.
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance)
- Le module alarmes techniques avec relais déportés est modulaire ; il est possible de (hors alimentation) :
 - ◊ Déporter, sur 2 fils, de 8 à 40 relais (*voir chapitre « Alarmes Techniques / Version relais déportés »*),
 - ◊ Gérer, sur 2 fils, un ou plusieurs reports à distance « RP XX AT » de 8 à 32 zones d'alarmes techniques, qui sont le reflet exact de la face avant principale ; principe du report multiple (*voir chapitre « RP XX AT »*).Toutes les liaisons des organes déportés sont surveillées.
- Ouverture vers des périphériques tels que :
 - ◊ GTC,
 - ◊ Reports à distance,
 - ◊ Imprimantes.

Les plus AVISS :

- ⇒ **Economie de câbles de par la grande modularité permettant de déporter ses organes ; carte d'entrées, face avant, carte relais,**
- ⇒ **Supervision totale entre les organes déportés,**
- ⇒ **Possibilité de raccorder une ou plusieurs imprimantes en local ou déportées, avec localisation en clair des zones en alarme,**
- ⇒ **Intégration possible des modules d'alarmes techniques avec d'autres matériels de sécurité (exemple ; C.M.S.I. « AGORA »),**
- ⇒ **Encombrement restreint.**

Synoptique Alarmes Techniques

Version relais déportés
Principe de raccordement



ALARMES TECHNIQUES - Version relais déportés



MAT VOD - Alarmes Techniques Module de 8 à 32 zones Version Organes Déportés

Versions avec les cartes bornier d'entrées et relais déportées de la face avant

Présentation

- Identique pour la face avant au module d'alarmes techniques centralisées.
- Pour la carte d'entrée / bornier déportée : dans une enveloppe mécanique au choix (coffret « C1 » ou autre, rack, etc. ...).
- Pour la ou les cartes relais déportées : dans une enveloppe mécanique au choix (coffret « C1 » ou autre, rack, boîtier plastique, etc. ...).

Principe

- **Possibilité de déporter la carte d'entrées des alarmes techniques de sa face avant et de déporter dans un autre lieu la ou les cartes relais.**
- **De ce fait, une économie de câbles substantielle** est obtenue en installant la carte d'entrée des alarmes techniques et les cartes relais au plus près des informations à recueillir tout en maintenant la face avant, regroupée éventuellement avec d'autres matériels de sécurité, dans le lieu d'exploitation (PC de sécurité par exemple).

Caractéristiques

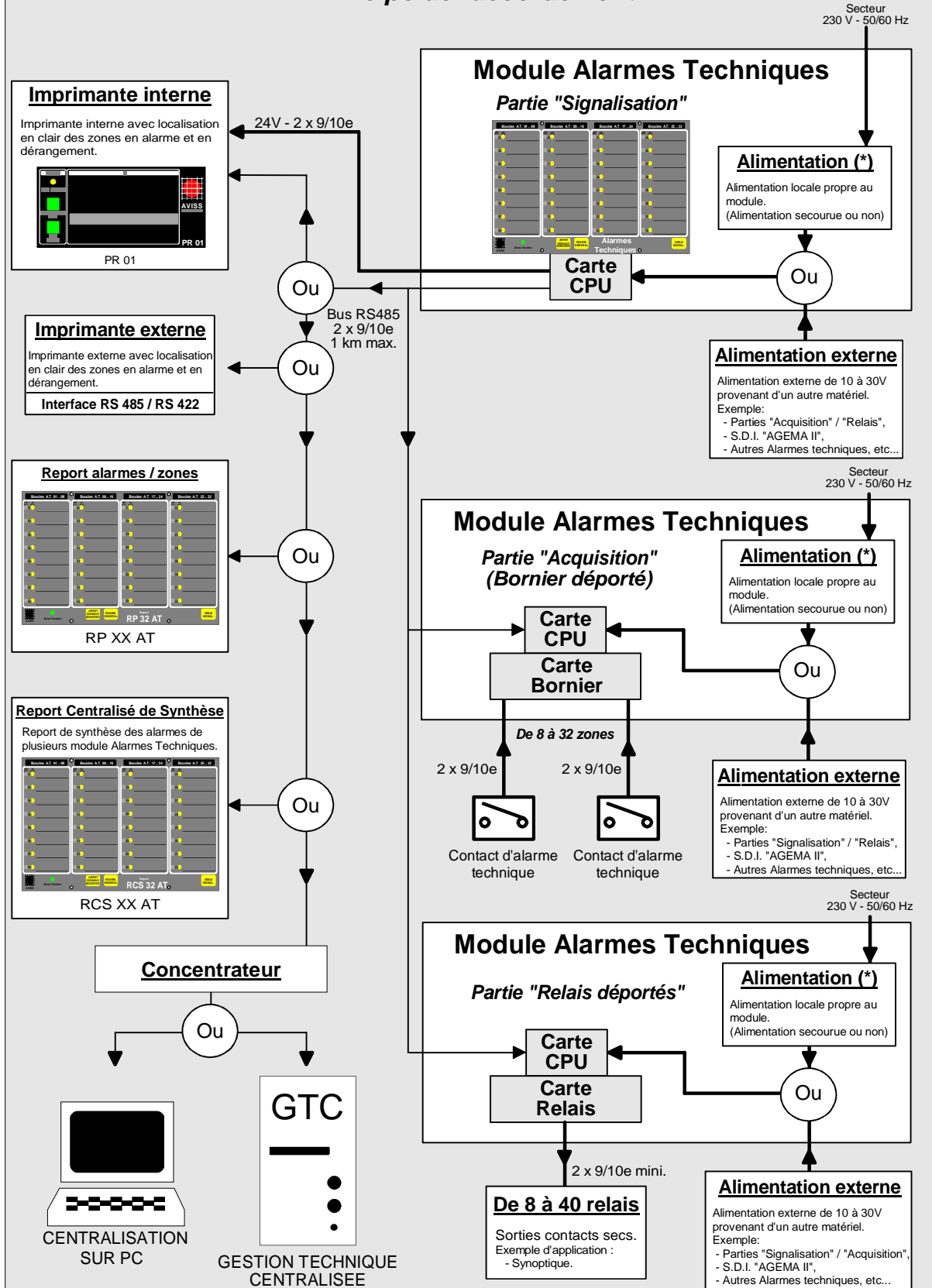
- Identique au module d'alarmes techniques centralisé.
- La liaison de transmission, entre les différents organes, nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadé entre chaque organe, d'une longueur totale de 1 Km maximum.
Cette liaison est surveillée ; en cas de coupure ou de court-circuit de cette ligne de transmission, le voyant vert « Sous tension » de la face avant devient clignotant pour signaler un problème de communication.
Après suppression du défaut sur la ligne de transmission, le voyant vert du report redevient fixe.
- Il est nécessaire de prévoir une tension d'alimentation de 10 à 30V pour la face avant, pour la carte d'entrée déportée et pour la ou les cartes relais déportées. Celles-ci peuvent être obtenues pour :
 - ◇ Face avant :
 - ◆ Une alimentation propre et locale à la face avant ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non. Cette alimentation peut être commune avec d'autres modules d'alarmes techniques (centralisés ou pas).
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance).
 - ◇ Carte d'entrée déportée et carte(s) relais déportée(s) :
 - ◆ Une alimentation propre et locale par organe déporté ; exemple : alimentation « AL 15V/25W » secourue ou non.
 - ◆ Par un câble d'alimentation provenant de l'alimentation de la face avant,
Nature de cette liaison : 1 Câble 1 paire 8/10^{ème} minimum, écran non raccordé.
 - ◆ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance)
- Le module alarmes techniques avec organes déportés est modulaire ; il est possible de (hors alimentation) :
 - ◇ Gérer, sur 2 fils, un ou plusieurs reports à distance « RP XX AT » de 8 à 32 zones d'alarmes techniques, qui sont le reflet exact de la face avant principale ; principe du report multiple (*voir chapitre « RP XX AT »*).Toutes les liaisons des organes déportés sont surveillées.
- Ouverture vers des périphériques tels que :
 - ◇ GTC,
 - ◇ Reports à distance,
 - ◇ Imprimantes.

Les plus AVISS :

- ⇒ **Economie de câbles de par la grande modularité permettant de déporter ses organes ; carte d'entrées, face avant, carte relais,**
- ⇒ **Supervision totale entre les organes déportés,**
- ⇒ **Possibilité de raccorder une ou plusieurs imprimantes en local ou déportées, avec localisation en clair des modules et des zones en alarme,**
- ⇒ **Possibilités de report des alarmes sur 2 fils,**
- ⇒ **Intégration possible des modules d'alarmes techniques avec d'autres matériels de sécurité (exemple ; C.M.S.I. « AGORA »),**
- ⇒ **Encombrement restreint.**

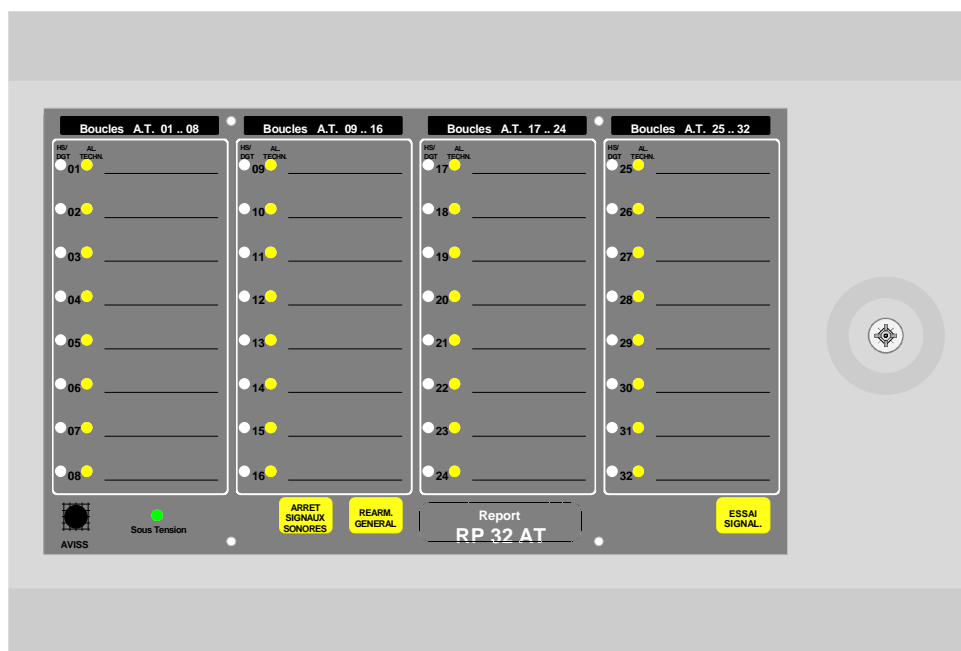
Synoptique Alarmes Techniques

Version organes déportés
Principe de raccordement



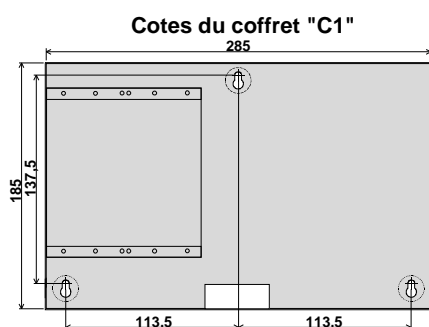
RP AT - Reports des zones d'Alarmes Techniques

Reports des zones d'alarmes techniques
« RP 8 AT » - « RP 16 AT » - « RP 24 AT » - « RP 32 AT »



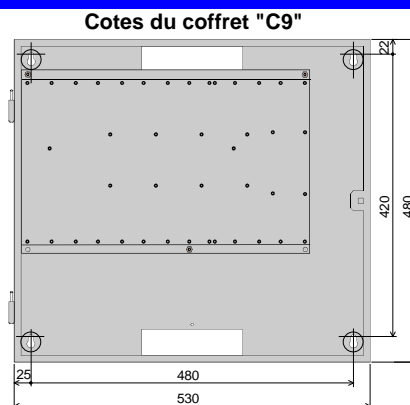
« RP 32 AT » en coffret « C1 »

Présentation



« RP XX AT » seul :

- Coffret mural « C1 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L = 285 mm - H = 185 mm - P = 66 mm
- Fixations murales : 3 points
- Indice de protection : IP 30



Ou « RP XX AT » intégré avec d'autres matériels en :

- Version en coffret mural « C9 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L = 530 mm - H = 480 mm - P = 170 mm
- Fixations murales : 4 points
- Indice de protection : IP 30

Ou,

- Version en rack 19 pouces (montage en baie ou coffret).
- Encombrement : L = 1/2 19 pouces - H = 3U - P = 55 mm minimum

Caractéristiques

- Les reports « RP XX AT » permettent de reporter de 8 à 32 zones d'alarmes techniques d'un module d'alarmes techniques sur 2 fils (hors alimentation).
- Il est possible d'avoir :
 - ◊ Jusqu'à 30 reports « RP XX AT » sur un même module d'alarmes techniques.
 - ◊ Un ou plusieurs reports avec un module d'alarmes techniques ayant des organes déportés (carte d'entrées, carte(s) relais).
- En cas d'alarme technique, le voyant jaune de la zone concernée devient clignotant et un signal sonore (avec une tonalité d'alarme) est émis, pour signaler une nouvelle alarme technique.
- L'acquiescement du signal sonore se fait localement et a pour effet d'allumer le ou les voyants du report en fixe et arrête le buzzer du report.
- Le réarmement des zones en alarme s'obtient sur la face avant du module d'alarmes techniques.
- La liaison entre le module d'alarmes techniques et son ou ses reports nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadé d'une longueur totale de 1 Km maximum.
En cas de coupure ou de court-circuit cette ligne de transmission, le voyant vert « Sous tension » du report devient clignotant.
Après suppression du défaut sur la ligne de transmission, le voyant vert du report redevient fixe.
- Chaque report « RP XX AT » nécessite une tension d'alimentation secourue de 10 à 30 V ; celle-ci peut être assurée, soit :
 - ◊ Par un câble d'alimentation provenant de l'alimentation du module d'alarmes techniques (avec ou sans organes déportés) ou d'un autre report,
Nature de cette liaison : 1 Câble 1 paire 8/10^{ème} minimum, écran non raccordé.
 - ◊ Depuis l'alimentation d'un autre matériel ; par exemple depuis la sortie alimentation « utilisateur » d'un E.C.S ou d'un C.M.S.I. dans la limite des caractéristiques certifiées (faire attention au bilan de puissance),
 - ◊ Par une alimentation locale (au niveau du report) secourue ou non ; Alimentation 15V / 25W avec ou sans une batterie de 12V / 1,9Ah (voir chapitre « Alimentations » / rubrique « Produits divers »).
 Consommation : < 100 mA sous 24V.
- Poids en coffret C1 : 2,7 Kg (sans alimentation).

Références

Références des reports « RP XX AT »

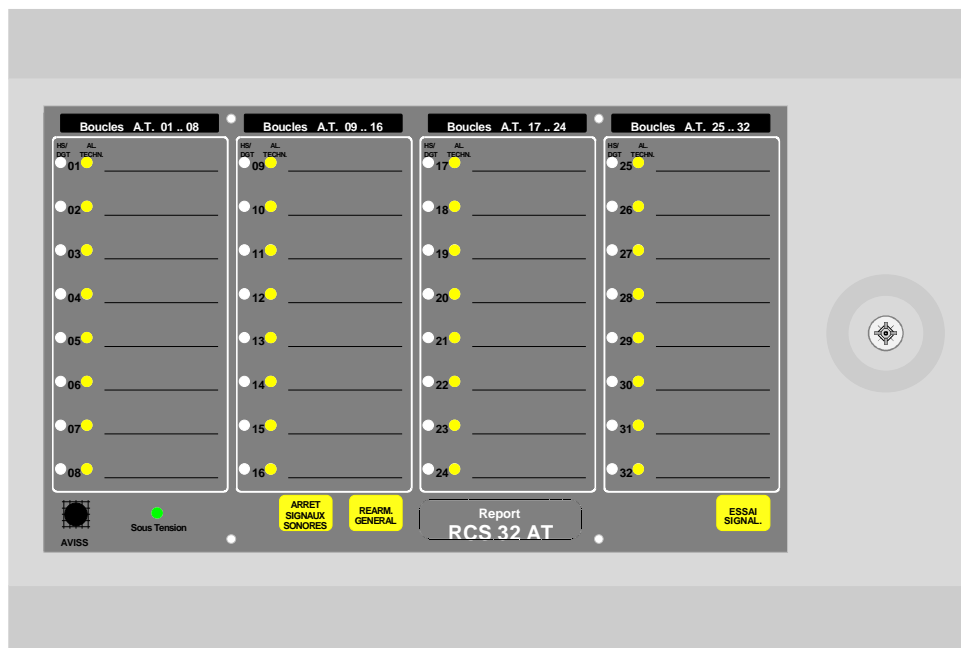
Références	Livré avec accessoires de montage / raccordements. Alimentation non fournie.
Module seul	
00 410 008	« RP08-AT-M » report Alarme Technique 8 zones en module.
00 410 016	« RP16-AT-M » report Alarme Technique 16 zones en module.
00 410 024	« RP24-AT-M » report Alarme Technique 24 zones en module.
00 410 032	« RP32-AT-M » report Alarme Technique 32 zones en module.
Coffret C1	
00 410 108	« RP08-AT-C1 » report Alarme Technique 8 zones en coffret C1.
00 410 116	« RP16-AT-C1 » report Alarme Technique 16 zones en coffret C1.
00 410 124	« RP24-AT-C1 » report Alarme Technique 24 zones en coffret C1.
00 410 132	« RP32-AT-C1 » report Alarme Technique 32 zones en coffret C1.
Coffret C9	
00410908	« RP08-AT-C9 » report Alarme Technique 8 zones en coffret C9.
00410916	« RP16-AT-C9 » report Alarme Technique 16 zones en coffret C9.
00410924	« RP24-AT-C9 » report Alarme Technique 24 zones en coffret C9.
00410932	« RP32-AT-C9 » report Alarme Technique 32 zones en coffret C9.
Rack 19 pouces	
00 411 008	« RP08-AT-R » report Alarme Technique 8 zones en Rack 19".
00 411 016	« RP16-AT-R » report Alarme Technique 16 zones en Rack 19".
00 411 024	« RP24-AT-R » report Alarme Technique 24 zones en Rack 19".
00 411 032	« RP32-AT-R » report Alarme Technique 32 zones en Rack 19".

Kits d'extension des reports « RP 8 AT », « RP 16 AT » et « RP 24 AT »

Références	Livré avec accessoires de montage / raccordements.
00 410 001	« EXT/RP08-AT » extension 8 zones pour report A.T.
00 410 002	« EXT/RP16-AT » extension 16 zones pour report A.T.
00 410 003	« EXT/RP24-AT » extension 24 zones pour report A.T.

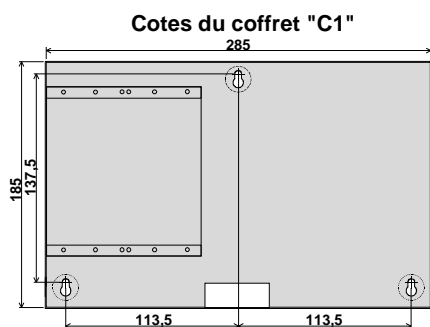
RCS AT - Reports Centralisés de Synthèse de plusieurs modules d'Alarmes Techniques

Reports Centralisés de Synthèse de plusieurs modules A.T.
« RCS 8 AT » - « RCS 16 AT » - « RCS 24 AT » - « RCS 32 AT »



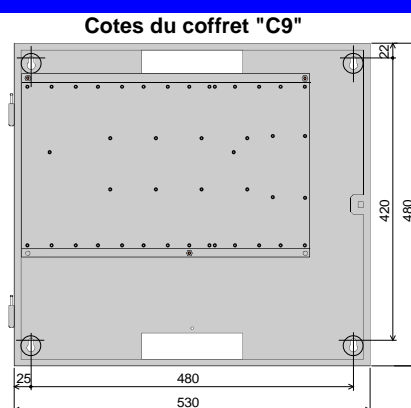
« RCS 32 AT » en coffret « C1 »

Présentation



« RCS XX AT » seul :

- Coffret mural « C1 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L = 285 mm - H = 185 mm - P = 66 mm
- Fixations murales : 3 points
- Indice de protection : IP 30

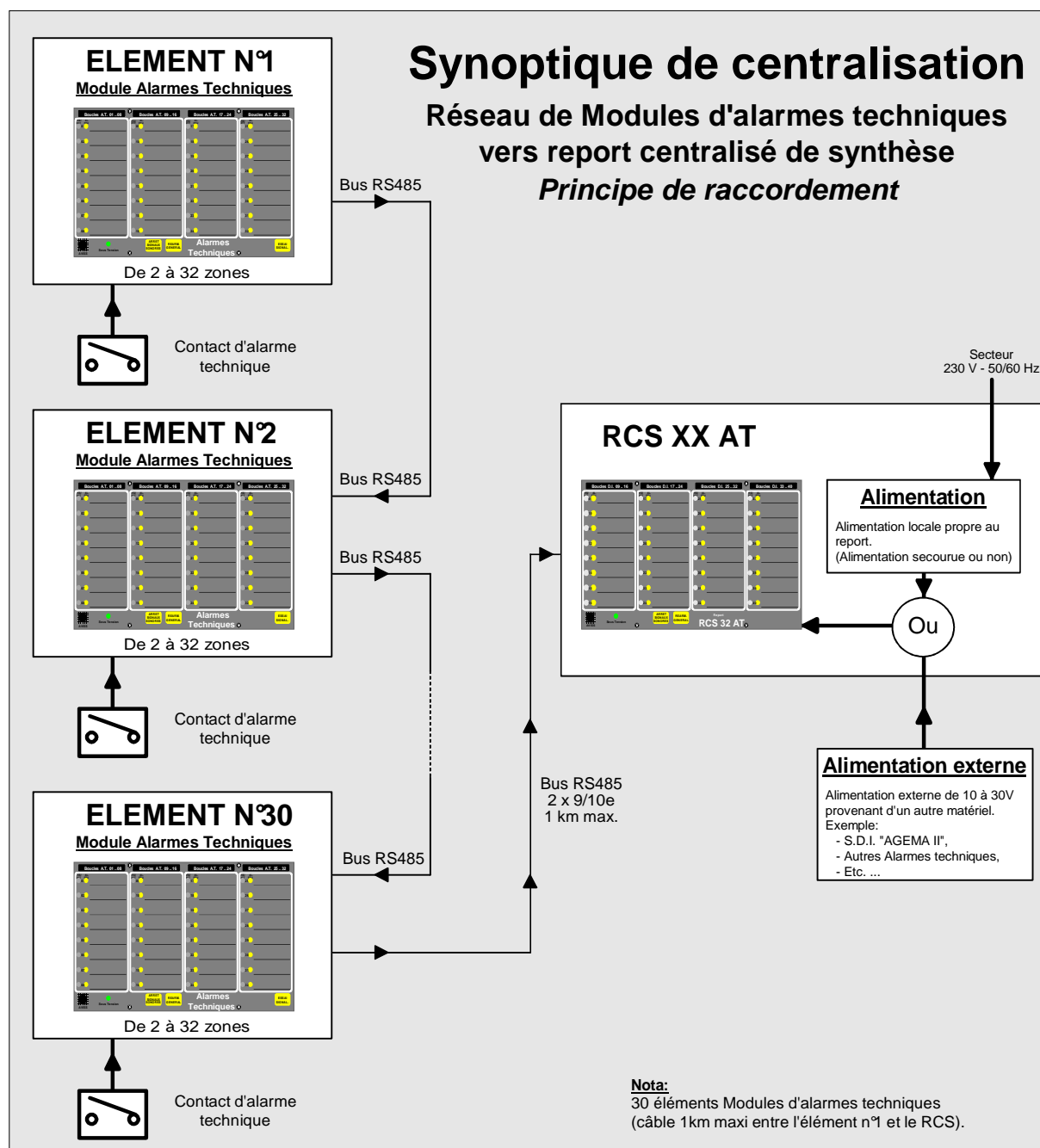


Ou « RCS XX AT » intégré avec d'autres matériels en :

- Version en coffret mural « C9 » métallique, peint avec de la poudre époxy et avec une porte montée sur charnière s'ouvrant vers la gauche.
- Couleur : RAL 7035 (gris clair)
- Encombrement : L = 530 mm - H = 480 mm - P = 170 mm
- Fixations murales : 4 points
- Indice de protection : IP 30

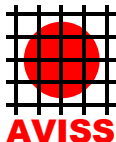
Ou,

- Version en rack 19 pouces (montage en baie ou coffret).
- Encombrement : L = 1/2 19 pouces - H = 3U - P = 55 mm minimum



Caractéristiques

- Les Reports de Centralisés de Synthèse « RCS XX AT » permettent de reporter les synthèses d'alarme techniques de 8 à 30 modules d'alarmes techniques sur 2 fils (hors alimentation).
- En cas d'alarme technique sur une ou plusieurs zones de l'un des modules AT, le voyant jaune du module concerné sur le report centralisé de synthèse devient clignotant et un signal sonore (avec une tonalité d'alarme technique) est émis, pour signaler une nouvelle alarme technique.
- L'acquiescement du signal sonore se fait localement et a pour effet d'allumer le ou les voyants du report en fixe et arrête le buzzer du report.
- Le réarmement des zones en alarme technique s'obtient sur le ou les modules AT concerné(s).
- Sur demande, il est possible de personnaliser les informations recueillies par le report de synthèse ; chaque module AT peut reporter ses synthèses d'alarme techniques et de certaines de ses zones.
- La liaison entre les modules d'alarmes techniques et le report de synthèse nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadée d'une longueur de 1 Km maximum.
En cas de coupure ou de court-circuit cette ligne de transmission, le voyant vert « Sous tension » du report devient clignotant.
Après suppression du défaut sur la ligne de transmission, le voyant vert du report redevient fixe.



- Chaque report « RCS XX AT » nécessite une tension d'alimentation secourue de 10 à 30 V ; celle-ci peut être assurée, soit :
 - ◊ Depuis le module d'alarmes techniques ; un câble 1 paire entre la sortie 24V du tableau et le report.
 - ◊ Par une alimentation locale secourue (au niveau du report) ; Alimentation 15V / 25W avec une batterie de 12V / 1,9Ah (voir chapitre « Alimentations » / rubrique « Produits divers »).Consommation : < 100 mA sous 24V.
- Poids en coffret C1 : 2,7 Kg (sans alimentation).

Références

Références des Reports Centralisés de Synthèse « RCS XX AT »

Références	Livré avec accessoires de montage / raccordements. Alimentation non fournie.
Module seul	
00 420 008	« RCS08-AT-M » report centralisé de synthèse Alarme Technique 8 zones en module.
00 420 016	« RCS16-AT-M » report centralisé de synthèse Alarme Technique 16 zones en module.
00 420 024	« RCS24-AT-M » report centralisé de synthèse Alarme Technique 24 zones en module.
00 420 032	« RCS32-AT-M » report centralisé de synthèse Alarme Technique 32 zones en module.
Coffret C1	
00 420 108	« RCS08-AT-C1 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 8 zones en coffret C1.
00 420 116	« RCS16-AT-C1 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 16 zones en coffret C1.
00 420 124	« RCS24-AT-C1 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 24 zones en coffret C1.
00 420 132	« RCS32-AT-C1 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 32 zones en coffret C1.
Coffret C9	
00 420 908	« RCS08-AT-C9 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 8 zones en coffret C9.
00 420 916	« RCS16-AT-C9 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 16 zones en coffret C9.
00 420 924	« RCS24-AT-C9 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 24 zones en coffret C9.
00 420 932	« RCS32-AT-C9 » report centralisé de synthèse Alarme Technique 32 zones en coffret C9.
Rack 19 pouces	
00 421 008	« RCS08-AT-R » report centralisé de synthèse Alarme Technique 8 zones en Rack 19".
00 421 016	« RCS16-AT-R » report centralisé de synthèse Alarme Technique 16 zones en Rack 19".
00 421 024	« RCS24-AT-R » report centralisé de synthèse Alarme Technique 24 zones en Rack 19".
00 421 032	« RCS32-AT-R » report centralisé de synthèse Alarme Technique 32 zones en Rack 19".

Nota : pour une programmation personnalisée (renvoi des synthèses et de certaines zones), nous consulter.

Kits d'extension des Reports Centralisés de Synthèse « RCS 8 AT », « RCS 16 AT » et « RCS 24 AT »

Références	Livré avec accessoires de montage / raccordements.
00 420 001	« EXT/RCS08-AT » extension 8 zones pour report centralisé de synthèse A.T.
00 420 002	« EXT/RCS16-AT » extension 16 zones pour report centralisé de synthèse A.T.
00 420 003	« EXT/RCS24-AT » extension 24 zones pour report centralisé de synthèse A.T.

Systeme en reseau

Concentrateur « CTR »



Présentation

- **« CTR » indépendant en coffret :**
Coffret mural « C3 » métallique.
- **Ou « CTR » intégrés en :**
Coffret mural « C9 ».
- Ou,
- Rack 19 pouces (montage en baie ou coffret).
- Encombrement : L= 1/2 19 pouces - H = 3U - P=55mm minimum.
- Ou,
- Tout autre enveloppe mécanique existante (exemple ; armoire, baie, etc. ...).

Caractéristiques

- Le concentrateur permet de recueillir et de centraliser toutes les informations provenant de plusieurs modules d'alarmes techniques sur 2 fils.
- Le concentrateur sert d'interface vers une GTC, une GTB, un système d'appel personne ou tout autre système compatible (mode « JBUS).
- La communication se fait en RS485 / 2 fils en amont du concentrateur. En aval de celui-ci, elle peut être en :
 - ◊ RS232
 - ◊ RS422
 - ◊ RS485 / 2 fils
 - ◊ RS485 / 4 fils
- Il est possible de raccorder jusqu'à 30 modules d'alarmes techniques. Si le système nécessite le raccordement de plus de 30 éléments, il est nécessaire de prévoir un second concentrateur.
- Chaque zone ainsi que chaque module d'alarmes techniques, peuvent être affectés d'un texte personnalisé. De plus dans un système à plusieurs concentrateurs, il est possible de repérer informatiquement chaque concentrateur par un numéro qui lui est propre.
- Une imprimante peut être raccordée sur chaque concentrateur ; elle permet de ressortir toutes les informations relatives aux éléments raccordés au concentrateur avec localisation par numéro et en clair (par les textes affectés aux diverses zones et éléments) :
 - ◊ N° de CTR,
 - ◊ N° et texte des éléments,
 - ◊ N° et texte des zones des éléments.
- La liaison entre les modules d'alarmes techniques et le concentrateur nécessite 1 câble 9/10^{ème} (ou 8/10^{ème}) torsadée d'une longueur de 1 Km maximum. Cette liaison est surveillée.
- Chaque concentrateur nécessite une tension d'alimentation secourue de 24 V ; celle-ci est assurée par une alimentation 24V / 100W avec chargeur et 2 batteries de 1,9Ah. Cette alimentation est comprise avec le CTR (les références ci-dessous l'inclut d'office).
Consommation : 50 mA sous 24V.

Références

Références du concentrateur « CTR » hors programmation

Références	Livré avec accessoires de montage / raccordements.
Module seul	
00 160 001	« CTR » seul.
Coffret C3	
00 160 301	« CTR » coffret C3.

Nota : nous consulter pour la programmation.

Option du concentrateur « CTR »

Référence	A intégrer dans une enveloppe mécanique (voir chapitre « imprimante »)
00 100 011	Kit imprimante locale « PR 01 ».

Synoptique de centralisation

Réseau de Modules d'Alarmes Techniques par concentrateur

Principe de raccordement

